## Assemblée Générale Ordinaire Annuelle SICAV gérées par SOGECAPITAL GESTION Filiale SOCIETE GENERALE

## SICAV CIMR IDDIKHAR

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société d'investissement à Capital Variable SICAV CIMR IDDIKHAR sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 24 mai 2024 à 13 H00, au siège de la société SOGECAPITAL GESTION sis au 55, bd Abdelmoumen à Casablanca, à l'effet de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration de la Société concernant l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- 2 Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023
- 3 Approbation du bilan et des comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- 4 Affectation des résultats.
- 5 Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes.
- 6 Quitus et décharge de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration en fonction pendant l'exercice 2023 et au commissaire aux comptes.
- 7 Jetons de présence alloués aux administrateurs.
- 8 Pouvoirs à conférer en vue des formalités légales.
- 9 Questions diverses.

## SICAV CIMR TRESO PLUS

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société d'investissement à Capital Variable SICAV CIMR TRESO PLUS sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 24 mai 2024 à 09H00, au siège de la société SOGECAPITAL GESTION sis au 55, bd Abdelmoumen à Casablanca, à l'effet de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration de la société concernant l'exercice clos au 31 décembre 2023
- 2. Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023
- 3. Approbation du bilan et des comptes relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2023.
- 4. Affectation des résultats.
- 5. Quitus et décharge de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration en fonction pendant l'exercice 2023 et au commissaire aux comptes ;
- 6. Jetons de présence alloués aux administrateurs.
- 7. Pouvoirs à conférer en vue des formalités légales.
- 8. Questions diverses.